

UNE AMBITION ULTRA-MARINE

| Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Martinique et Paris

Actualité fiscale et Loi de finances pour 2024

Défiscalisation et investissement outre-mer (1/2)

Plusieurs dispositifs de défiscalisation sont aménagés par la loi de finances pour 2024

- **Les activités de location de meublés de tourisme** sont exclues de la réduction d'impôt des particuliers, sauf cas des chambres d'hôtes et des meublés de tourisme classés au sens de l'article L324-1 du Code du tourisme lorsque l'exploitant réalise directement l'ensemble des prestations suivantes : fourniture du petit-déjeuner, nettoyage régulier des locaux, fourniture du linge de maison, service de réception même non personnalisé à la clientèle.
- **Les véhicules de tourisme** ne peuvent plus être défiscalisés lorsqu'ils ne sont pas strictement indispensables à l'exercice d'une activité aquacole, agricole, sylvicole ou minière. L'aide fiscale reste toutefois possible pour les véhicules non polluants utilisés par les entreprises de location de voitures sous certaines conditions. Un dispositif transitoire est mis en place.

Défiscalisation et investissement outre-mer (2/2)

- **Les investissements utilisés par les particuliers** ne sont plus éligibles à la défiscalisation (chauffe-eaux solaires, citernes de récupération d'eau de pluie, climatisations). Un dispositif transitoire est également mis en place.
- **Les acquisitions de friches hôtelières ou industrielles** deviennent éligibles à la défiscalisation.
- **Les investissements en panneaux photovoltaïques** sont éligibles à la défiscalisation sous des conditions très strictes (80% d'autoconsommation et plus de 250.000€ d'investissement).
- **Les entreprises qui construisent ou réhabilitent des immeubles** dont les fondations sont achevées depuis le 1er janvier 2021 bénéficient d'un délai supplémentaire de 1 an pour achever les travaux afin de bénéficier du crédit d'impôt.

Contactez-nous



Isabel-Michel GABRIEL

Avocat Associé

img@acseas.com

05 90 47 54 41

acseas.com

AcSeas
| AVOCATS